



22 rue Ste Thérèse – B.P. 2411 – 68067 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 - E-mail : schr68@wanadoo.fr

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'Amélioration des Races de Chiens en France, Reconnue d'utilité publique
Inscrite au Registre des Associations du Greffe du Tribunal Cantonal de Mulhouse - vol. III fol. 50

www.schr68.com

Président :
Marc Meyer
meyermarc@evhr.net

MEYER MARC
Président SCHR
CTR- Président CREAC Haut Rhin
2, rue du Hêtre
68200 Mulhouse
Tel/Fax : 03.89.43.58.67
E-mail : meyermarc@evhr.net

Mulhouse, le 17.02.2010

Objet : Championnat d'Alsace Agility 2010

La Fédération Canine d'Alsace a confié l'organisation du Championnat d'Alsace Agility au TCCF Guebwiller, qui se déroulera

le 02 mai 2010 sur le stade François THROO - route d'Issenheim - GUEBWILLER
Les juges pressentis sont Guy DEHAIES (Chpt) et Philippe JEAN-CLAUDE

Afin de rendre la journée plus attractive, nous avons ajouté un concours en parallèle (2^{ème} et 3^{ème} Degré (pas pour les régionaux), 1^{er} Degré, GPF, OPEN et Jumping). C'est à dire que tous ceux qui le désirent, auront la possibilité de faire en plus des 2 épreuves du Championnat, 2 épreuves supplémentaires (suivant le nombre de chiens inscrits) donc quatre épreuves dans la journée. Ce concours est naturellement ouvert à tous nos amis des Régionales voisines.

Les demandes d'engagement accompagnées des droits d'inscription, (12.20 € par chien, chèque à l'ordre du TCCF Guebwiller), la photocopie de la licence et des qualificatifs sont obligatoirement joints ainsi que le certificat antirabique pour les chiens de Cat. 2 et des pays étrangers sont à envoyer avant le 24 avril 2010 à :

Colicchio Pascale - 3 rue d'Osenbach - 68570 Soultzmatt - antoine.colicchio@sfr.fr - 03.89.47.60.99

Une restauration sera assurée, au prix de 8,00 €, Côtelette – Frites - Dessert et Café

Pour préparer au mieux le concours, vous êtes priés de bien vouloir réserver vos repas. La remise des dossards est prévue à partir de 7h00 et le début des épreuves pour 8h00.

Le conducteur devra être membre d'un club ou d'une régionale affiliée à la FCI. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagements seront signées par le président du club du concurrent.

Conditions de participation au Championnat Régional : Pour participer au Championnat régional de sa région, il faut justifier de 3 EXC ou T.BON sous 3 juges différents depuis le dernier Championnat Régional en épreuve 2e ou 3e degré.

Conditions de Participation à la sélection du Championnat de France : Pour participer à la sélection, il faut justifier de 5 EXC ou T.BON sous 3 juges différents depuis le dernier championnat régional en épreuve 2e ou 3e degré.

En remerciant d'avance tous les Responsables AGILITY de la Fédération Canine d'Alsace qui vont mobiliser leurs équipes pour qu'elles participent à cette prestigieuse manifestation qui devrait être un aboutissement du travail qu'ils accomplissent toute l'année, je vous adresse mes meilleures salutations.

Meyer Marc